



COLLÈGE DES MÉDECINS
DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ

Embargo : 18 juin 2015, 9 h

Le Collège des médecins du Québec a délivré 816 permis d'exercice en un an

Montréal, le 18 juin 2015 – À compter d'aujourd'hui et au cours des prochains jours, le D^r Charles Bernard, président-directeur général et le D^r Jean-Bernard Trudeau, secrétaire adjoint du Collège des médecins du Québec, présideront les cérémonies officielles d'assermentation des facultés de médecine de l'Université de Montréal, de l'Université Laval et de l'Université de Sherbrooke. Depuis le 1^{er} juillet 2014 jusqu'à aujourd'hui, le Collège des médecins a délivré 816 permis d'exercice à des nouveaux médecins. À titre de comparaison, l'année dernière, l'ordre professionnel avait délivré un total de 771 permis d'exercice durant la même période. Le Collège des médecins se réjouit de constater qu'au fil des années, de plus en plus de médecins graduent des facultés de médecine.

« Je félicite ces jeunes médecins pour leurs efforts soutenus pendant leurs études. Ayant exercé la médecine pendant plus de 35 ans, je suis convaincu qu'ils ont choisi la plus belle profession. Les cérémonies d'assermentation représentent pour ces nouveaux médecins une journée d'engagement puisqu'en prononçant le serment d'office, ils s'engagent à offrir à la population une médecine de qualité, à être compétent, responsable et à collaborer avec leurs collègues et les autres professionnels de la santé. Enfin, la médecine est une profession profondément humaniste et je les invite surtout à avoir du respect, de l'empathie et à être à l'écoute de leurs patients », a déclaré le D^r Charles Bernard.

Le serment professionnel des médecins, adopté en 1999, est un engagement solennel à respecter les règlements et les dispositions du *Code des professions* et du *Code de déontologie des médecins* et à privilégier les valeurs humanistes dans la profession médicale.

Horaire des cérémonies d'assermentation :

Le jeudi 18 juin 2015 à 14 heures : Faculté de médecine de l'Université de Montréal

Le vendredi 19 juin 2015 à 14 heures : Faculté de médecine de l'Université Laval

Le vendredi 26 juin 2015 à 14 heures : Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke

Le Collège des médecins du Québec est l'ordre professionnel des médecins québécois.

Sa mission : une médecine de qualité au service du public.

-30-

Renseignements : M^{me} Caroline Langis
Coordonnatrice aux communications
Collège des médecins du Québec
Ligne médias : 514 933-4179